

1. STABILITÉ INTERNATIONALE, SÉCURITÉ HUMAINE ET DÉFI NUCLÉAIRE

DAN SMITH, DIRECTEUR DU SIPRI

La sécurité mondiale a continué de se détériorer tout au long de l'année 2024. Les conflits armés majeurs en Éthiopie, à Gaza, au Myanmar, au Soudan et en Ukraine sont des marqueurs de cette dégradation persistante. Parallèlement, les dépenses militaires ont augmenté pour la dixième année consécutive et ont dépassé les 2 700 milliards USD en 2024. Les perturbations écologiques se sont également poursuivies, 2024 étant la première année où la température moyenne mondiale a dépassé de façon nette de plus de 1,5 °C la moyenne préindustrielle. De nouvelles incertitudes sont apparues au premier trimestre 2025, après l'élection de Donald J. Trump à la présidence des États-Unis, ce qui a marqué un changement significatif par rapport à la politique américaine précédente et aux hypothèses sur la sécurité mondiale et les relations avec les alliés.

Une nouvelle course aux armements nucléaires ?

L'ère des réductions d'armes nucléaires semble révolue. Le contrôle bilatéral des armes nucléaires entre la Russie et les États-Unis est entré en crise il y a plusieurs années et touche désormais à sa fin. Les débats nationaux relancés en Europe, au Moyen-Orient et en Asie de l'Est sur le statut et la stratégie nucléaires suggèrent que d'autres États pourraient rejoindre le club nucléaire. Certains signes indiquent qu'une nouvelle course qualitative aux armements nucléaires se prépare et que, comparée à la précédente, les risques seront probablement plus diversifiés et plus

graves. Les capacités technologiques dans le cyberspace, l'espace extra-atmosphérique et l'espace océanique figureront parmi les points clés. Ainsi, l'idée de savoir « qui mène la course » sera encore plus insaisissable et intangible, et les anciennes formules de contrôle des armements, essentiellement numériques, ne suffiront plus.

Relever le défi

Avec le retour du président Trump à la Maison-Blanche, on retrouve la situation paradoxale vécue lors de son premier mandat : aucune des trois grandes puissances ne s'est engagée à défendre et préserver l'ordre mondial. La Chine, puissance montante, la Russie, puissance déclinante, et les États-Unis, puissance profondément désabusée sous Trump, cherchent toutes à échapper aux contraintes des règles convenues dès qu'elles deviennent gênantes. Des coalitions de puissances moyennes et petites, travaillant ensemble sur des objectifs spécifiques, pourraient offrir une façon d'avancer. La coopération a de la valeur même si elle n'est pas globale. C'est une approche pragmatique et viable : le nouveau réalisme. Un retour à une ère de réductions des arsenaux nucléaires mondiaux nécessite toutefois l'accord des trois grandes puissances.

Une nouvelle vision commune est nécessaire : les armes nucléaires n'apportent pas de sécurité et leur existence exige un comportement équilibré de la part des dirigeants politiques. De premières petites étapes de réduction des risques pourraient servir de garde-fous contre la catastrophe. Avec le soutien d'une opinion publique informée, elles pourraient aussi contribuer à exercer une pression sur les trois grandes puissances pour avancer dans la réduction de leurs arsenaux nucléaires. ●



2. CONFLITS ARMÉS ET GESTION DES CONFLITS

En 2024, le paysage mondial des conflits armés a continué de se détériorer, avec des violences de grande ampleur dans plusieurs régions. Le changement le plus marqué depuis 2021 a été le retour de guerres interétatiques conventionnelles de grande envergure en Europe et d'agressions militaires transfrontalières menées par des États au Moyen-Orient.

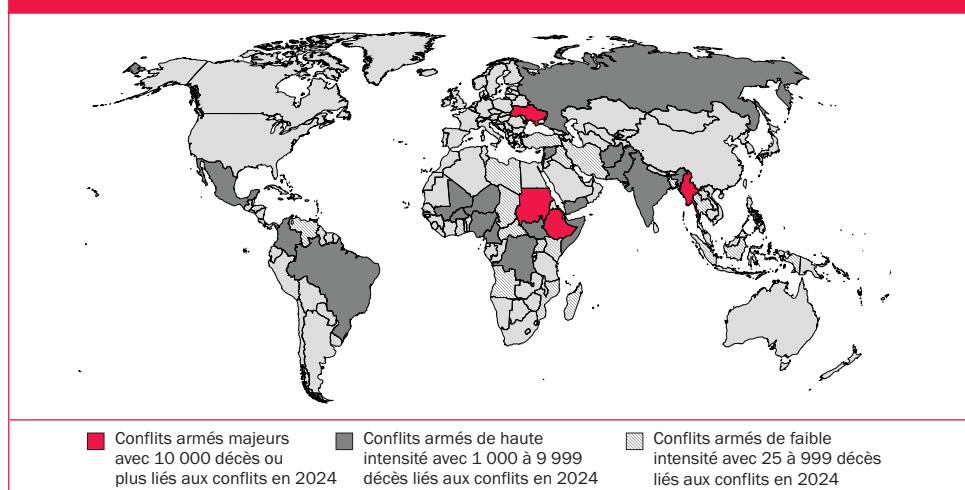
Bien que le nombre d'États touchés par des conflits armés ait légèrement diminué, passant de 51 en 2023 à 49 en 2024, le nombre estimé de décès est passé de 188 000 en 2023 à 239 000 en 2024. Il s'agit du total annuel le plus élevé pour la période 2018-24. Cinq conflits majeurs (un de plus qu'en 2023) ont causé plus de 10 000 décès en 2024: les guerres Israël-Hamas et Russie-Ukraine, les guerres civiles au Myanmar et au Soudan, ainsi que les conflits armés infranationaux en Éthiopie. Le nombre de conflits de haute intensité

(1 000 à 9 999 décès) a légèrement diminué, passant de 20 en 2023 à 19 en 2024. Hors d'Europe, la plupart des guerres ont continué de se dérouler à l'intérieur des États – ou dans des ensembles d'États aux frontières poreuses – impliquant des groupes armés non étatiques. La dimension internationale reste clé, avec des interventions militaires ou un soutien substantiel apporté par des puissances extérieures à une ou plusieurs parties en conflit.

Europe

L'Europe a enregistré le plus grand nombre de décès liés aux conflits en 2024 (77 771), alors qu'elle avait été la région la moins touchée en 2018-21. Le nombre de victimes y a doublé entre 2023 et 2024 avec l'intensification de la guerre Russie-Ukraine. Celle-ci s'est traduite par davantage d'affrontements à l'intérieur de la Russie et un élargissement au-delà des livraisons d'armes et de l'assistance, avec le déploiement direct de troupes nord-coréennes. Fin 2024, la Russie contrôlait un peu moins

CONFLITS ARMÉS SELON LE NOMBRE ESTIMÉ DE DÉCÈS LIÉS AUX CONFLITS, 2024



Note : Les frontières utilisées dans cette carte n'impliquent aucune approbation ni reconnaissance de la part du SIPRI.

d'un cinquième du territoire ukrainien. Les frappes aériennes russes se sont poursuivies toute l'année et l'Ukraine y a répondu, mais dans une moindre mesure. Il n'y a pas eu de négociations officielles Russie-Ukraine en 2024, mais la réélection de Donald J. Trump à la présidence des États-Unis laissait prévoir une réévaluation de la politique américaine envers la guerre en 2025.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Le coût humain de la guerre à Gaza a fortement augmenté en 2024, avec plus de 45 500 Palestiniens tués, 90 % de la population déplacée et une grande partie du territoire réduite en ruines. Le conflit s'est élargi : violences record en Cisjordanie ; campagne terrestre israélienne contre le Hezbollah au Liban ; escalade du conflit Iran-Israël, passé de guerre par procuration à échanges de tirs directs ; et effondrement rapide du gouvernement de Bachar al-Assad en Syrie, apportant une conclusion incertaine à treize ans de guerre civile. Les autres conflits de la région (Irak, Libye, Turquie et Yémen) ont diminué en intensité sans toutefois trouver de solution durable.

Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est restée la région avec le plus grand nombre de conflits armés (21), bien que beaucoup aient causé moins de 1 000 décès en 2024 et que les niveaux de violence y aient beaucoup fluctué. Entre 2023 et 2024, des baisses notables de décès ont été observées au Burkina Faso (-12 %), au Mali (-7 %), en Somalie (-35 %) et au Soudan du Sud (-16 %). D'autres conflits se sont intensifiés, notamment en Éthiopie (+152 %) et au Niger (+48 %). La guerre civile au Soudan a représenté près de 24 % de tous les décès liés aux conflits en Afrique

subsaharienne, malgré un léger recul par rapport à 2023.

Amériques et Asie-Océanie

Les Amériques ont été la seule région sans conflit armé majeur en 2018-24. En 2024, le Brésil et le Mexique ont été les pays les plus touchés, principalement par des violences criminelles. En Haïti, les violences de gangs se sont intensifiées malgré l'arrivée tardive d'une assistance internationale en juin. En Asie-Océanie, le nombre de décès liés aux conflits a été divisé par deux depuis 2021, malgré la guerre civile au Myanmar.

Processus de paix

En 2024, quelques avancées notables ont eu lieu pour prévenir de nouveaux épisodes de violence : la Chine et l'Inde ont désamorcé leurs tensions frontalières ; la Chine et les Philippines ont mis en place un mécanisme de règlement des différends maritimes ; et le Kirghizistan et le Tadjikistan ont réglé un différend frontalier de longue date. Toutefois, peu de processus de paix liés à des conflits actifs ont progressé : si des avancées ont eu lieu au Soudan du Sud, des reculs ont été observés en Colombie, en Éthiopie, aux Philippines et au Yémen. ●



3. DÉPENSES MILITAIRES

Les dépenses militaires mondiales estimées ont augmenté pour la dixième année consécutive en 2024, atteignant 2 700 milliards USD, sous l'effet de la guerre Russie-Ukraine, d'autres conflits armés et de tensions géopolitiques. L'augmentation de 9,4 % des dépenses militaires totales en 2024 a porté les dépenses mondiales estimées à leur plus haut niveau jamais enregistré par le SIPRI. En conséquence, le fardeau militaire mondial – les dépenses militaires mondiales en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) mondial – est monté à 2,5 %. Pour les pays en conflit armé majeur ou de haute intensité en 2024, le fardeau militaire moyen a été de 4,4 %, contre 1,9 % dans les pays sans conflit.

Entre 2015 et 2024, les dépenses militaires mondiales ont augmenté de 37 % et progressé dans les cinq grandes régions géographiques. La plus forte hausse a été observée en Europe (+83 %), suivie par l'Asie-Océanie (+46 %), les Amériques (+19 %), le Moyen-Orient (+19 %) et l'Afrique (+11 %).

Les États-Unis sont restés de loin le pays au monde qui a eu les dépenses militaires les plus élevées. Leurs dépenses de 997 milliards USD en 2024 ont été 3,2 fois supérieures à celles du pays qui arrive en deuxième position, la Chine.

En 2024, les dépenses militaires ont augmenté dans tous les pays d'Europe sauf Malte, l'ensemble des dépenses européennes progressant de 17 %. La Russie (+38 %) et l'Ukraine (+2,9 %) ont toutes deux augmenté leurs budgets militaires au cours de l'année, tandis que 17 des 30 membres européens de l'OTAN ont atteint ou dépassé le seuil de 2,0 % du PIB recommandé par l'alliance. Parmi les hausses notables : Roumanie (+43 %), Pays-Bas (+35 %), Suède (+34 %), Pologne (+31 %) et Allemagne (+28 %).

DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES, 2024

Région	Dépenses (Mds USD)	Changement (%) 2023-24
<i>Afrique</i>	52,1	3,0
Afrique du Nord	30,2	8,8
Afrique subsaharienne	21,9	-3,2
<i>Amériques</i>	1 100	5,8
Amérique centrale et Caraïbes	19,8	31
Amérique du Nord	1 027	5,7
Amérique du Sud	53,6	-0,1
<i>Asie-Océanie</i>	629	6,3
Asie centrale	1,9	-5,5
Asie de l'Est	433	7,8
Océanie	37,0	1,5
Asie du Sud	102	1,0
Asie du Sud-Est	54,9	7,5
<i>Europe</i>	693	17
Europe centrale et occidentale	472	14
Europe orientale	221	24
<i>Moyen-Orient</i>	(243)	15
Total mondial	2 718	9,4

(-) = estimation incertaine.

Note : Les chiffres sont en milliards de dollars américains, aux prix et taux de change courants (2024). Les variations sont exprimées en termes réels, sur la base des dollars constants de 2023.

En Asie-Océanie, les dépenses militaires estimées ont augmenté pour la 35e année consécutive. Les dépenses de la Chine, en hausse de 7,0 % pour atteindre 314 milliards USD en 2024, ont représenté la moitié du total régional. Les tensions avec la Chine ont influencé les décisions budgétaires dans toute la région : au Japon, par exemple, les dépenses ont augmenté de 21 %, soit la plus forte hausse annuelle depuis 1952.

Au Moyen-Orient, les dépenses militaires estimées ont augmenté de 15 % en 2024, avec des hausses chez les trois pays qui dépensent le plus dans la région : Arabie saoudite (+1,5 %), Israël (+65 %) et Turquie (+12 %). ●



4. PRODUCTION D'ARMEMENTS ET SERVICES MILITAIRES

Le Top 100 du SIPRI

Les revenus des 100 plus grandes entreprises productrices d'armements et prestataires de services militaires (le Top 100 du SIPRI) se sont élevés à 632 milliards USD en 2023 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles). Cela représente une hausse de 2,8 % par rapport aux revenus du Top 100 en 2022. Cette progression annuelle reflète la demande accrue en équipements et services militaires, alimentée par des préoccupations sécuritaires mondiales, des conflits persistants et la hausse des budgets militaires. Soixante-treize des entreprises du Top 100 ont augmenté leurs revenus en 2023, dont 39 ont enregistré une croissance annuelle à deux chiffres. Étant donné la persistance de la demande et l'ampleur des carnets de commandes, de nouvelles augmentations des revenus mondiaux sont probables dans les années à venir.

Les États-Unis ont continué à dominer le classement du Top 100, avec 41 entreprises totalisant 317 milliards USD de revenus. Elles représentaient la moitié du total des revenus du Top 100 en 2023. Les cinq premières entreprises mondiales en 2023 – qui ont généré à elles seules près d'un tiers du total – étaient toutes basées aux États-Unis.

Neuf entreprises chinoises figuraient dans le Top 100 de 2023, dont trois dans le top 10. Leurs revenus combinés de 103 milliards USD ont placé la Chine au deuxième rang, derrière les États-Unis.

Faute de données disponibles, seules deux entreprises russes ont été incluses dans le Top 100 de 2023. Leurs revenus combinés, de 25,5 milliards USD, étaient en hausse de 40 % par rapport à 2022.

LES 10 PRINCIPALES ENTREPRISES PRODUCTRICES D'ARMEMENTS ET PRESTATAIRES DE SERVICES MILITAIRES DANS LE MONDE, PAR REVENUS, 2023

Entreprise	Pays	Revenus d'armements (M. USD)
1 Lockheed Martin	États-Unis	60 810
2 RTX	États-Unis	40 660
3 Northrop Grumman	États-Unis	35 570
4 Boeing	États-Unis	31 100
5 General Dynamics	États-Unis	30 200
6 BAE Systems	Royaume-Uni	29 810
7 Rostec	Russie	21 730
8 AVIC	Chine	20 850
9 NORINCO	Chine	20 560
10 CETC	Chine	16 050

Note : Les recettes de ventes d'armes sont exprimées en millions de dollars américains, aux prix et taux de change constants de 2023.

« Pays » se réfère au pays où se situent les structures de propriété et de contrôle de l'entreprise, c'est-à-dire le siège social.

Tendances en matière de fusions et acquisitions

L'une des tendances marquantes des industries de l'armement nord-américaines et ouest-européennes ces dernières années a été une vague croissante de fusions et acquisitions, rendue possible par des coûts d'emprunt faibles et des achats militaires en hausse. Cette tendance est particulièrement prononcée dans les secteurs de haute technologie, notamment les drones, la guerre électronique et les capacités cyber s'appuyant sur l'intelligence artificielle. Elle reflète l'orientation de l'industrie occidentale vers des technologies avancées en réponse aux exigences de la guerre moderne et aux priorités militaires. ●



5. TRANSFERTS INTERNATIONAUX D'ARMES

Le volume des transferts internationaux d'armements majeurs est resté relativement stable au cours des 15 dernières années. Pour la période 2020-24, le volume des transferts a été inférieur de 0,6 % à celui de 2015-19 et supérieur de 3,9 % à celui de 2010-14. Le volume des transferts de 2020-24 a été le deuxième plus élevé depuis la fin de la guerre froide, mais environ 35 % inférieur au pic enregistré pendant la guerre froide (1980-84).

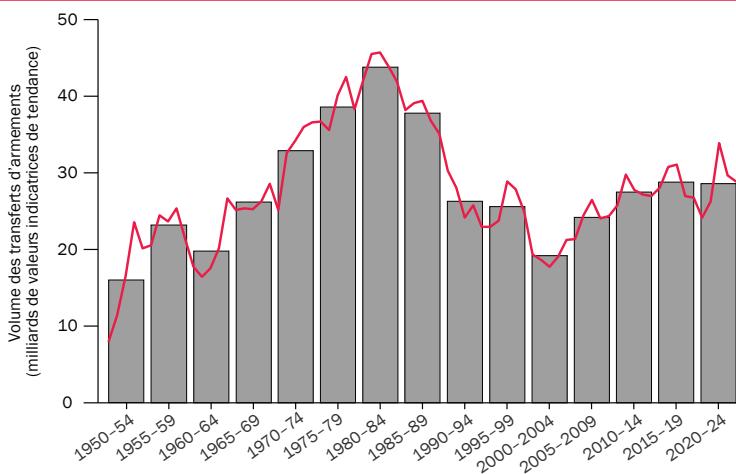
La tendance mondiale depuis 2010-14 déjoue peut-être les prévisions, car cette période a été marquée par une intensification des conflits armés et des perceptions de menaces dans de nombreuses régions du monde, entraînant une hausse généralisée des acquisitions d'armes. Trois facteurs clés, parmi d'autres, ont maintenu les transferts internationaux d'armes à peu près au même niveau au cours des 15 dernières années : les longs cycles d'acquisition,

l'expansion de la production nationale d'armements et les contraintes économiques. Cependant, la stabilité de la tendance globale masque une réalité régionale plus complexe, et des signes apparus plus clairement en 2020-24 laissent entrevoir une croissance des transferts internationaux d'armes dans les années à venir.

Conflits, tensions et transferts d'armes

Les conflits armés et l'accroissement des tensions interétatiques sont les principaux moteurs des acquisitions d'armes pour de nombreux États. La plupart des principaux importateurs d'armements majeurs en 2020-24 ont utilisé ces armes dans des opérations militaires pendant cette période. Beaucoup de fournisseurs d'armes sont directement parties prenantes dans certains conflits ou affectés par des tensions qui leur sont liées, ce qui explique en partie pourquoi ils acceptent de livrer des armes, même lorsque ces transferts semblent contredire leurs politiques officielles d'exportation. Trois groupes armés non éta-

ÉVOLUTION DES TRANSFERTS D'ARMEMENTS MAJEURS, 1950-2024



Note : L'histogramme montre le volume annuel moyen des transferts pour chaque période de 5 ans, et la courbe montre les totaux annuels.



PRINCIPAUX FOURNISSEURS ET DESTINATAIRES D'ARMEMENTS MAJEURS, 2020-24

Fournisseur	Part mondiale : Exportations (%)	Destinataire	Part mondiale : Importations (%)
1 États-Unis	43	1 Ukraine	8,8
2 France	9,6	2 Inde	8,3
3 Russie	7,8	3 Qatar	6,8
4 Chine	5,9	4 Arabie saoudite	6,8
5 Allemagne	5,6	5 Pakistan	4,6
6 Italie	4,8	6 Japon	3,9
7 Royaume-Uni	3,6	7 Australie	3,5
8 Israël	3,1	8 Égypte	3,3
9 Espagne	3,0	9 États-Unis	3,1
10 Corée du Sud	2,2	10 Koweït	2,9

tiques ont été identifiés comme destinataires d'armements majeurs en 2020-24 : au Liban/Palestine, en Libye et au Yémen.

Fournisseurs d'armements majeurs

Le SIPRI a identifié 64 États comme fournisseurs d'armements majeurs en 2020-24, mais la plupart sont des fournisseurs mineurs. Les 25 principaux fournisseurs ont représenté 98 % du volume total des exportations, et les cinq premiers – les États-Unis, la France, la Russie, la Chine et l'Allemagne – 71 %.

Les exportations d'armes des États-Unis ont augmenté de 21 % entre 2015-19 et 2020-24, faisant passer leur part du marché mondial de 35 à 43 %. Les livraisons d'armements prévues pour les prochaines années indiquent nettement que les États-Unis resteront sans rival en tant que premier fournisseur mondial, un statut qui suscite des inquiétudes de dépendance chez certains de leurs principaux clients et alliés. En revanche, les exportations russes ont été divisées par deux entre 2015-19 et 2020-24, atteignant un niveau historiquement bas. Les exportations françaises ont, elles, augmenté de 11 %, plaçant la France au deuxième rang mondial en 2020-24.

IMPORTATIONS D'ARMEMENTS MAJEURS, PAR RÉGION

Région destinataire	Part mondiale (%)	Évolution (%) des importations, 2015-19 à 2020-24
Afrique	4,5	-44
Amériques	6,2	13
Asie–Océanie	33	-21
Europe	28	155
Moyen-Orient	27	-20

Destinataires d'armements majeurs

Le SIPRI a identifié 162 États comme destinataires d'armements majeurs en 2020-24. Les cinq plus grands importateurs ont été l'Ukraine, l'Inde, le Qatar, l'Arabie saoudite et le Pakistan, représentant ensemble 35 % du total mondial. Les importations d'armements de l'Ukraine ont été multipliées par près de 100 par rapport à 2015-19, avec au moins 35 États lui livrant des armes, principalement sous forme d'aide.

La Chine, longtemps parmi les principaux importateurs, a vu ses importations diminuer des deux tiers entre 2015-19 et 2020-24, grâce au développement de ses capacités de production nationales.

La région ayant reçu le plus grand volume de transferts en 2020-24 a été l'Asie–Océanie (33 % du total mondial), suivie par l'Europe (28 %), le Moyen-Orient (27 %), les Amériques (6,2 %) et enfin l'Afrique (4,5 %). Entre 2015-19 et 2020-24, les flux d'armes vers l'Europe ont augmenté de 155 %, atteignant un niveau bien supérieur à celui des six périodes quinquennales précédentes. Les flux vers les Amériques ont aussi augmenté (+13 %), tandis que ceux vers l'Afrique (-44 %), l'Asie–Océanie (-21 %) et le Moyen-Orient (-20 %) ont diminué. ●



6. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

Début 2025, neuf États – les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, la Chine, l'Inde, le Pakistan, la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) et Israël – détenaient ensemble environ 12 241 armes nucléaires, dont 9 614 étaient considérées comme potentiellement opérationnelles. Environ 3 912 de ces ogives étaient déployées avec des forces opérationnelles, dont environ 2 100 maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée sur des missiles balistiques.

Dans l'ensemble, le nombre d'ogives nucléaires dans le monde continue de diminuer, en raison du démantèlement par les États-Unis et la Russie d'ogives retirées du service. Cependant, le nombre d'ogives démantelées chaque année semble en baisse et il est probable que le rythme du démantèlement soit bientôt dépassé par celui des nouvelles ogives intégrant les arsenaux mondiaux. Le faible niveau de transparence

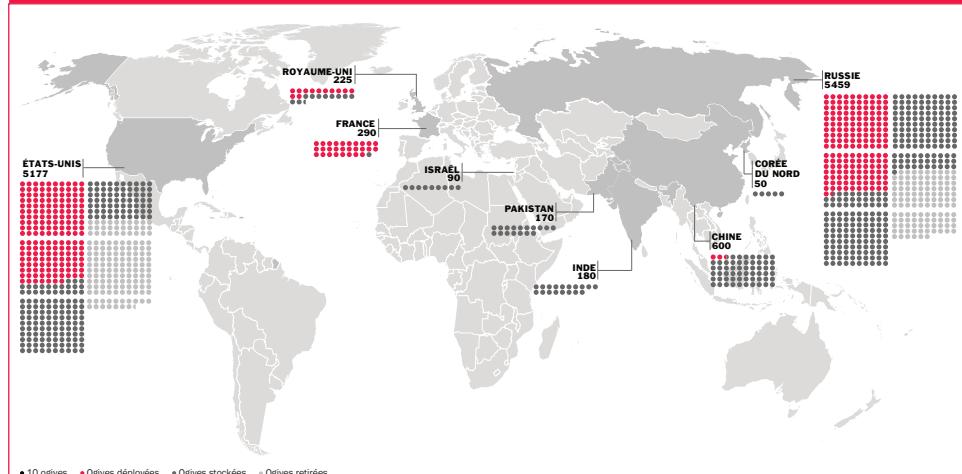
entrave l'évaluation de l'état des arsenaux nucléaires des États.

Tendances de la modernisation des armes nucléaires

Les neuf États dotés de l'arme nucléaire ont tous poursuivi le renforcement de leurs arsenaux en 2024 et certains ont déployé de nouveaux systèmes nucléaires ou à capacité nucléaire. Les États-Unis et la Russie possèdent ensemble près de 90 % de toutes les ogives nucléaires et mènent d'importants programmes visant à moderniser et remplacer leurs ogives, leurs vecteurs et leurs infrastructures de production. La Chine est en pleine modernisation et expansion de son arsenal, estimé avoir augmenté de 500 à près de 600 ogives en 2024. Les autres États dotés d'armes nucléaires disposent d'arsenaux plus petits mais développent ou déplacent aussi de nouveaux systèmes, ou ont annoncé leur intention de le faire.

La Russie, la Chine, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord déplacent des missiles à double capacité et modernisent probable-

INVENTAIRES MONDIAUX D'ARMES NUCLÉAIRES, JANVIER 2025



Note : Les frontières utilisées dans cette carte n'impliquent aucune approbation ni reconnaissance de la part du SIPRI.



FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES, JANVIER 2025

	Stock militaire ^a				
	Ogives déployées ^b	Ogives stockées ^c	Total	Ogives retirées ^d	Inventaire total ^e
États-Unis	1 770	1 930	3 700	1 477	5 177
Russie	1 718	2 591	4 309	1 150	5 459
Royaume-Uni	120	105	225	–	225
France	280	10	290	..	290
Chine	24	576	600	–	600
Inde	–	180	180	..	180
Pakistan	–	170	170	..	170
Corée du Nord	–	50	50	..	50
Israël	–	90	90	..	90
Total	3 912	5 702	9 614	2 627	12 241

.. = non applicable ou non disponible ; – = nul ou négligeable.

Notes : Tous les chiffres sont approximatifs et basés sur des informations publiques ou des évaluations des auteurs. Le SIPRI révise ses données chaque année. L'ordre des pays suit la date du premier essai nucléaire connu ; toutefois aucune preuve ouverte et concluante n'indique qu'Israël a procédé à un essai nucléaire.

^a Le « stock militaire » correspond au total des ogives déployées et stockées dans des entrepôts centraux, pouvant être déployées après préparation.

^b Les « ogives déployées » sont placées sur des missiles ou sur des bases avec des forces opérationnelles.

^c Les « ogives stockées » sont des ogives qui sont dans un entrepôt central et qui auraient besoin d'une certaine préparation (par ex. l'installation de certains composants, leur transport et leur placement sur des lanceurs) avant de pouvoir être déployées.

^d Les « ogives retirées » ont été retirées des stocks militaires mais n'ont pas encore été démantelées.

^e « L'inventaire total » comprend les ogives stockées et celles retirées du service et en attente de démantèlement.

ment ces systèmes. Jusqu'au milieu des années 2000, seuls la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis utilisaient des missiles à têtes multiples. Depuis, la Chine a développé deux missiles à ogives multiples, tandis que l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord cherchent actuellement à obtenir cette capacité. Les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni et la France ont été les premiers à adopter les armes nucléaires embarquées, mais ces systèmes se sont récemment répandus, en particulier dans les quatre États nucléaires de l'Indo-Pacifique.

Doctrines et partage nucléaire

En novembre 2024, la Russie a mis à jour sa doctrine officielle, semblant élargir les

conditions possibles d'emploi de l'arme nucléaire. La Russie et le Bélarus ont continué d'affirmer en 2024 que la Russie avait déployé des armes nucléaires sur le territoire biélorusse, même si aucune preuve concluante ne l'a confirmé.

La dissuasion nucléaire élargie est un élément clé des arrangements de sécurité collective de l'OTAN depuis sa création. Les débats sur l'avenir de ces arrangements, relancés par l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, se sont poursuivis en 2024. Début 2025, les États-Unis ont confirmé avoir remplacé les bombes nucléaires à gravité stationnées sur des bases en dehors du territoire américain par des versions modernisées. ●



7. PROLIFÉRATION ET UTILISATION DES MISSILES ET DES DRONES ARMÉS

Les évolutions de 2024 ont de nouveau confirmé le rôle de premier plan des missiles et des drones armés (UAV) dans les stratégies militaires et de sécurité modernes. Ces évolutions ont été façonnées à la fois par l'utilisation intensive de ces armes dans les conflits – en particulier la guerre Russie-Ukraine et les attaques de missiles iraniennes contre Israël liées à la guerre Israël-Hamas – et par leur utilisation explicite comme instruments de signallement et de pression dans ces conflits et ailleurs. Parallèlement au besoin de reconstituer les stocks, la perception par les États de la valeur et de l'utilité militaires des missiles, des systèmes de défense aérienne et antimissile et des UAV armés contribue à accroître la demande pour les modèles existants et à développer une nouvelle génération de ces technologies.

Utilisation des missiles et drones armés dans la guerre Russie-Ukraine

La Russie a continué d'utiliser en grand nombre des missiles balistiques conventionnels, des missiles de croisière et des drones kamikazes contre les forces ukrainiennes, les infrastructures critiques et les civils en 2024. Entre janvier et septembre 2024, l'Ukraine a signalé près de 5 500 lancements de ce type, soit une moyenne de plus de 20 par jour. En novembre 2024, la Russie a testé son nouveau missile Oreshnik à capacité duale, à portée intermédiaire et à têtes multiples indépendantes, dans une frappe contre Dnipro. Même si l'Ukraine a eu du mal à se procurer les quantités de missiles souhaitées, son usage de missiles et de drones à longue portée a aussi influencé le conflit. En novembre

2024, les États-Unis ont autorisé l'Ukraine à utiliser les systèmes fournis par les USA pour frapper des cibles plus en profondeur en territoire russe. Cela a permis à l'Ukraine de menacer les infrastructures, la logistique et les moyens militaires russes.

Accumulation des arsenaux de missiles en Europe

La demande de missiles en Europe est en forte hausse afin de remplacer ceux fournis à l'Ukraine, mais aussi pour augmenter les stocks en fonction des menaces actuelles et combler les lacunes perçues par le développement de nouveaux systèmes offensifs et défensifs. Cela risque de déclencher une nouvelle course aux missiles en Europe, notamment dans la catégorie des missiles auparavant interdits par le Traité INF de 1987, aujourd'hui caduc. La preuve d'une « renaissance des missiles » en Europe est apparue en juillet 2024, lorsque l'Allemagne et les États-Unis ont convenu du stationnement en Allemagne, à partir de 2026, de divers missiles terrestres américains, tandis que la France, l'Allemagne, l'Italie et la Pologne signaient une lettre d'intention – rejointe ensuite par la Suède et le Royaume-Uni – sur la production conjointe de missiles de moyenne portée dans le cadre de la nouvelle approche européenne Long-range Strike.

Utilisation des missiles et drones armés au Moyen-Orient

La propagation de la guerre de Gaza en 2024 a entraîné l'implication de l'Iran et de plusieurs de ses milices alliées, dont le Hezbollah au Liban et les Houthis au Yémen. Ces acteurs ont continué à utiliser des roquettes, des drones et, dans une moindre mesure, des missiles. Ces armes ont servi dans des attaques contre Israël et contre la



PROPORTION DES ÉTATS SIGNATAIRES DU CODE DE CONDUITE DE LA HAYE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MISSILES BALISTIQUES, PAR RÉGION, JANVIER 2024

Région	Nº d'États dans la région	Nº d'États signataires	Proportion dans la région (%)
Afrique	53	42	79
Amériques	35	23	66
Asie et Océanie	44	28	64
Europe	48	48	100
Moyen-Orient	15	4	27
Total	195	145	74

Note : Les États de chaque région sont les États membres des Nations unies ainsi que les îles Cook et le Saint-Siège (qui ont tous deux signé le code).

Source : Code de conduite de La Haye, 'États signataires', janvier 2024.

navigation en mer Rouge, tandis qu'Israël les a utilisées dans son bombardement de Gaza et dans ses attaques contre l'Iran, le Hezbollah au Liban et d'autres groupes armés non étatiques en Irak et en Syrie.

Usage croissant des drones en Afrique subsaharienne

L'utilisation de drones armés a été confirmée dans au moins six conflits en Afrique subsaharienne – au Burkina Faso, en Éthiopie, au Mali, au Nigéria, en Somalie et au Soudan – causant la mort de plus de 940 civils entre novembre 2021 et novembre 2024. L'usage des UAV par des groupes armés non étatiques en est encore à un stade précoce, mais il augmente en fréquence et en étendue géographique, notamment dans les zones frontalières d'Afrique de l'Ouest comme le Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger) et le bassin du lac Tchad (Cameroun, Tchad, Niger et Nigéria), ainsi qu'en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Mozambique et en Somalie.

Mécanismes de transparence et de confiance

Les régimes et normes mondiaux encadrant les missiles et drones armés restent sous-

développés. Depuis l'effondrement du Traité INF en 2019, les seuls instruments de maîtrise des missiles sont les mécanismes de transparence et de confiance, comme le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (HCOC), et les mesures de non-prolifération, y compris les contrôles stratégiques des exportations. En janvier 2024, le Qatar est devenu le 145e État à adhérer au HCOC, étant seulement le quatrième État du Moyen-Orient à le faire.

Il n'existe pas de processus multilatéral dédié à la réglementation des drones armés. Pour répondre aux préoccupations croissantes concernant leur utilisation, un groupe de 21 États a publié en mars 2024 une déclaration conjointe sur le sujet. Cette déclaration a rappelé la nécessité d'intensifier le débat sur la transparence, la supervision et la responsabilité dans l'acquisition, le transfert et l'utilisation des drones armés, et a proposé un échange multilatéral de vues. ●



8. DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE, MAÎTRISE DES ARMEMENTS, NON- PROLIFÉRATION ET SÉCURITÉ

Le désarmement nucléaire, la maîtrise des armements et la non-prolifération sont confrontés à de nombreux défis. Fin 2024, le désarmement nucléaire apparaissait plus insaisissable que jamais depuis la fin de la guerre froide, surtout depuis que le dialogue stratégique entre la Russie et les États-Unis a effectivement cessé. Des développements plus positifs ont marqué les échanges entre la Chine et les États-Unis, mais le dialogue sur les questions liées aux armes nucléaires a été fragilisé par les tensions liées au soutien américain à Taïwan et aux sanctions économiques contre la Chine. L'expiration prochaine du Traité de 2010 sur les mesures de réduction et de limitation des armes stratégiques offensives (New START) en 2026, combinée aux arguments aux États-Unis en faveur du renforcement de la dissuasion face à l'expansion de l'arsenal chinois, fait craindre une accumulation nucléaire non régulée dans l'avenir. Les risques nucléaires croissants et les tensions entre grandes puissances ont également continué de peser sur les principaux cadres multilatéraux de maîtrise, de désarmement et de non-prolifération en 2024.

Le cycle d'examen du TNP

Le cycle d'examen abrégé du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de 1968 s'est poursuivi avec la deuxième réunion du comité préparatoire tenue à Genève en préparation de la Conférence d'examen de 2026. Le mécontentement face au rythme du désarmement, les inquiétudes concernant l'importance accrue des armes nucléaires dans la politique internationale et les divergences sur de nombreuses autres

questions ont montré que parvenir à un consensus dans ce cycle restera difficile.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) de 1996, s'il entre en vigueur, interdira tout essai d'armes nucléaires et toute autre explosion nucléaire partout dans le monde. La Papouasie-Nouvelle-Guinée l'a ratifié en 2024, portant à 178 le nombre d'États parties. Après avoir révoqué sa ratification en 2023, la Russie a indiqué qu'elle était prête à reprendre les essais si les États-Unis le faisaient. De leur côté, les États-Unis, qui ont signé mais non ratifié le traité, ont poursuivi leur politique de transparence en organisant une visite de délégations internationales sur leurs sites d'essais.

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) de 2017 vise à éliminer complètement les armes nucléaires. Il a continué de recueillir un soutien international des États non dotés en 2024, avec les ratifications de l'Indonésie, de Sao Tomé-et-Principe, de la Sierra Leone et des îles Salomon, portant à 73 le nombre d'États parties. Vingt-cinq autres États l'avaient signé sans l'avoir encore ratifié à la fin de l'année.

En préparation de la troisième réunion des États parties prévue en 2025, des groupes de travail informels ont poursuivi les discussions intersessions. Certains axes de réflexion ont été pris en compte dans des résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, dont une établissant un panel scientifique indépendant chargé d'étudier les effets d'une guerre nucléaire. Cette résolution a été adoptée avec le soutien de 144 États, dont la Chine, et seulement trois



STOCKS MONDIAUX DE MATIÈRES FISSILES, 2024

La matière première des armes nucléaires est la matière fissile : uranium hautement enrichi (UHE) ou plutonium séparé. La Chine, la France, la Russie, le Pakistan, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit les deux pour leurs armes nucléaires ; l'Inde et Israël ont produit principalement du plutonium. La Corée du Nord a produit du plutonium pour ses armes nucléaires, mais on pense qu'elle produit également de l'UHE pour ses armes nucléaires. Tous les États dotés d'une industrie nucléaire civile sont capables de produire des matières fissiles.

En 2024, un groupe interrégional de 12 États, mené par le Japon, a été mis en place pour créer une dynamique politique visant à la négociation d'un traité d'interdiction des matières fissiles.

Le Groupe international sur les matières fissiles (IPFM) compile des informations sur les stocks mondiaux.

Stocks mondiaux (tonnes), 2024

<i>Uranium hautement enrichi</i>	1 240
Dans – ou disponible pour – des armes	1 100
Non directement disponible	
Non soumis à garanties	130
Soumis à garanties/suivi	10
<i>Plutonium séparé</i>	565
Dans – ou disponible pour – des armes	140
Non directement utilisable	
Non soumis à garanties	265
Soumis à garanties/suivi	160

votes contre (France, Russie et Royaume-Uni). La dernière étude mandatée par l'ONU sur ce sujet datait de 1988.

Dynamiques régionales de désarmement et de non-prolifération

La situation tendue sur la péninsule coréenne a mis en évidence les risques d'escalade dans un contexte de blocage diplomatique persistant concernant le désarmement nucléaire de la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord). Elle a également alimenté les inquié-

tudes liées à la prolifération en nourrissant le débat au sein de la République de Corée (Corée du Sud) sur la possibilité d'acquérir l'arme nucléaire face à la menace perçue du Nord.

Au Moyen-Orient, le calcul politique de l'Iran concernant son statut nucléaire a été de plus en plus affecté par son conflit croissant avec Israël en 2024. Les débats internes ont envisagé les avantages potentiels d'une dissuasion nucléaire pour réduire la vulnérabilité militaire, tandis que le gouvernement iranien continuait à indiquer qu'il était prêt à la retenue nucléaire dans le cadre de négociations sur la relance du Plan d'action global commun, dont les États-Unis s'étaient retirés en 2018.

Les États arabes et l'Iran ont aussi réaffirmé leur engagement envers la norme de non-détention d'armes nucléaires lors de la cinquième Conférence des Nations unies sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, qui s'est tenue en novembre 2024. Comme les années précédentes, Israël – seul État de la région doté de l'arme nucléaire – a été invité mais n'a pas participé. Les 22 États participants du Moyen-Orient et d'Afrique ont vu dans l'absence d'Israël une difficulté majeure.

Attaques contre les sites nucléaires ukrainiens

Les attaques répétées contre les centrales nucléaires ukrainiennes en 2024 ont mis en évidence l'absence de cadres normatifs pour répondre aux enjeux de sûreté et de sécurité nucléaires en situation de conflit armé majeur. Le ciblage par la Russie d'infrastructures critiques a aggravé les risques liés à la sûreté et à la sécurité nucléaires, ainsi qu'aux garanties. L'Agence internationale de l'énergie atomique a maintenu une présence constante en Ukraine tout au long de 2024. ●



9. ARMES CHIMIQUES ET MENACES SÉCURITAIRES

Les armes chimiques sont interdites par la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) de 1993, entrée en vigueur en 1997 et comptant 193 États parties en décembre 2024. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) supervise la mise en œuvre de la CIAC, vérifie le désarmement chimique et veille à ce que les produits chimiques toxiques ne soient utilisés qu'à des fins non prohibées par la convention. Depuis la destruction, en 2023, des derniers stocks d'armes chimiques déclarés par les États parties, sous vérification de l'OIAC, l'accent est davantage mis sur la prévention de la réémergence de ces armes.

Allégations d'utilisation et réactions

Bien que la CIAC soit l'un des traités de désarmement les plus réussis, elle a été confrontée à des défis importants et à des préoccupations de conformité qui ont continué à affecter le désarmement chimique en 2024. La Syrie, qui a adhéré à la CIAC en 2013 à la suite de l'attaque chimique majeure de la Ghouta et qui a ensuite éliminé son programme déclaré, est soupçonnée de ne pas s'être conformée à ses obligations depuis 2014. Des enquêtes indépendantes de l'OIAC ont prouvé que la Syrie avait utilisé des armes chimiques à plusieurs reprises. En décembre 2024, la Syrie n'avait pas encore rétabli sa conformité et restait soumise aux mesures de la convention. Cependant, la chute inattendue du gouvernement du président Bachar al-Assad en décembre 2024 pourrait permettre l'élimination complète du programme chimique syrien.

ALLÉGATION D'UTILISATION D'AGENTS DE LUTTE ANTIÉMEUTE ET DE PRODUITS TOXIQUES EN UKRAINE

Fin 2024, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a confirmé la présence d'un agent de lutte antiémeute sur des sites de bataille en Ukraine. Cela a alimenté la crainte que la Russie n'utilise ces agents comme méthode de guerre, ce qui constituerait une violation grave de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques de 1993.

Contrôle et désarmement chimique

Les conflits en Syrie et en Ukraine ont affecté le fonctionnement de l'OIAC de plusieurs façons. Premièrement, ses organes décisionnels sont fortement polarisés et n'ont pas pu prendre de décisions consensuelles sur les questions de conformité ou sur le budget de l'organisation depuis plusieurs années. Deuxièmement, le Secrétariat technique de l'OIAC a été la cible de campagnes de désinformation – liées aux allégations d'utilisation par la Russie et la Syrie – visant à miner sa crédibilité et la confiance dans son impartialité et son expertise technique. En parallèle, l'OIAC poursuit de nombreuses activités internationales, visant entre autres à vérifier l'usage pacifique des produits chimiques dans l'industrie, à renforcer la sûreté et la sécurité chimiques, à suivre les développements scientifiques et technologiques pertinents, à fournir coopération et assistance internationales à ses États membres dans divers domaines, et à contribuer à la prévention du terrorisme chimique. ●



10. ARMES BIOLOGIQUES ET MENACES SÉCURITAIRES

Les armes biologiques contiennent des bactéries, des virus ou des toxines qui sont disséminés par un vecteur afin de causer des dommages. Elles sont interdites par le droit international. L'instrument juridique principal interdisant la guerre biologique est la Convention de 1972 sur l'interdiction des armes biologiques ou à toxines (CIAB). La CIAB progresse vers l'universalité : en 2024, Tuvalu et la Micronésie y ont adhéré, portant à 188 le nombre d'États parties. Quatre autres États l'ont signée mais ne l'ont pas encore ratifiée.

Le régime plus large encadrant la guerre biologique inclut le Protocole de Genève de 1925, qui interdit l'utilisation d'armes chimiques et biologiques en temps de guerre, ainsi qu'un éventail croissant d'autres mesures, notamment les régimes de contrôle des exportations comme le Groupe Australie, le mécanisme du secrétaire général de l'ONU pour l'enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques et biologiques, et la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui a célébré son 20e anniversaire en 2024. Ces mesures complémentaires visent toutes à renforcer l'interdiction et la prévention des armes biologiques.

Allégations de non-respect de la CIAB

Les tensions géopolitiques actuelles continuent de peser sur les efforts de désarmement et de non-prolifération biologiques. La campagne de désinformation stratégique et de longue date menée par la Russie sur ce qu'elle présente comme des activités néfastes dans des « biolabs » occidentaux s'est considérablement intensifiée après son invasion à grande échelle de l'Ukraine en février 2022. La Russie a poursuivi cette

campagne en 2024, utilisant toutes les tribunes et forums internationaux disponibles pour saper l'architecture internationale de lutte contre les armes biologiques.

Désarmement et non-prolifération biologiques

Les principales activités de désarmement et de non-prolifération biologiques en 2024 ont été menées dans le cadre du groupe de travail sur le renforcement de la CIAB, de la Réunion des États parties de 2024 et de la Première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU. En 2024, l'Assemblée générale a également adopté le Pacte pour l'avenir, dans lequel les États se sont engagés, entre autres, à œuvrer pour un monde sans armes biologiques et à veiller à ce que les responsables de toute utilisation de ces armes soient identifiés et tenus pour responsables.

Le groupe de travail sur le renforcement de la CIAB a atteint la mi-parcours en 2024 et a réalisé certains progrès, grâce surtout à l'accent mis par les États parties sur des approches pragmatiques et progressives. Deux nouveaux mécanismes sont proposés : l'un pour la coopération et l'assistance internationales (CAI), et l'autre pour l'examen scientifique et technologique (S&T). Le mécanisme CAI faciliterait la mise en œuvre de l'article X de la CIAB, qui promeut les utilisations pacifiques des agents biologiques, tandis que le mécanisme S&T examinerait et évaluerait les évolutions scientifiques pertinentes pour la CIAB, fournissant des avis aux États parties. Ces deux mécanismes bénéficient d'un large soutien au sein du groupe de travail, mais aucun accord final n'avait été trouvé fin 2024, et la 10e Conférence d'examen de la CIAB en 2027 devra encore surmonter des divisions importantes. ●



11. MAÎTRISE DES ARMES CONVENTIONNELLES ET RÉGLEMENTATION DES ARMES INHUMAINES

Le principal traité multilatéral pour réglementer les armes inhumaines est la Convention de 1981 sur certaines armes classiques (CCAC). Il existe également des conventions distinctes sur les mines antipersonnel (MAP) et sur les armes à sous-munitions. Un petit nombre d'États ayant choisi de conserver, développer ou utiliser des armes considérées comme inhumaines par d'autres ont à plusieurs reprises mis leur veto ou bloqué les avancées visant à renforcer le régime de la CCAC. D'autres catégories d'armes conventionnelles suscitant des préoccupations humanitaires, comme les armes légères et de petit calibre, sont traitées par d'autres processus juridiques et politiques.

Armes à sous-munitions et mines antipersonnel

Les conséquences humanitaires des armes à sous-munitions – qui dispersent des sous-munitions sur une large zone de manière irrégulière, dont certaines n'explosent pas immédiatement – et les dommages causés aux civils par ces armes sont pris en compte par la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions (CCM). Aucun nouvel État n'a rejoint la CCM en 2024, mais l'un des 112 États parties (la Lituanie) a entamé le processus de retrait. Cette décision est sans précédent : aucun État ne s'était jamais retiré de l'un des cinq principaux traités mondiaux interdisant une catégorie entière d'armes – la CCM, la Convention de 1997 sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Convention de 1972 sur les armes biologiques, la Convention de 1993 sur les armes chimiques et le Traité de 2017 sur l'interdiction des armes nucléaires –

ATTAQUES AUX BIPEURS ET TALKIES-WALKIES AU LIBAN ET EN SYRIE

Lors de deux attaques en septembre 2024 largement attribuées à Israël, des bipeurs utilisés par des centaines de membres du groupe paramilitaire Hezbollah ont explosé presque simultanément au Liban et en Syrie, faisant au moins 12 morts et des milliers de blessés. Le lendemain, des milliers de talkies-walkies utilisés par des membres du Hezbollah au Liban ont explosé, tuant au moins 20 personnes et en blessant des centaines. Des experts des droits humains des Nations unies ont qualifié ces attaques de « violation terrifiante du droit international ».

ni des Conventions de Genève de 1949 ou de leurs Protocoles additionnels de 1977.

L'Ukraine a été le seul pays au monde où les armes à sous-munitions ont été largement utilisées en 2024, principalement par la Russie mais aussi par l'Ukraine. Les États-Unis ont fourni à l'Ukraine une quantité non précisée de ces armes en 2024 et, en novembre, ont rompu l'interdiction mondiale de facto des transferts internationaux de MAP en vigueur depuis le milieu des années 1990 en livrant à l'Ukraine des mines antipersonnel de fabrication américaine.

Armes explosives en zones peuplées

L'utilisation d'armes explosives en zones peuplées (EWIPA) a continué d'être fréquente dans les principaux conflits armés en 2024, avec des effets particulièrement dévastateurs en République démocratique du Congo, au Liban, au Myanmar, au Pakistan, en Palestine (Gaza), au Soudan, en Syrie et en Ukraine. Une déclaration politique adoptée en 2022 par 83 États vise à répondre aux conséquences humanitaires de l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées. La première conférence de suivi en 2024 a réaffirmé l'importance de cette déclaration et a cherché à en renforcer la mise en œuvre. ●



12. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET PAIX ET SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Les progrès de l'intelligence artificielle (IA) sont susceptibles d'apporter des bénéfices considérables, mais ils pourraient également créer, ou agraver, des menaces existantes pour la paix et la sécurité internationales. Ces dernières années, de nombreux États ont reconnu de plus en plus la nécessité de gérer ces risques complexes – découlant à la fois des usages civils et militaires de l'IA – par la mise en place de nouveaux forums et initiatives. Ces États ont renforcé leur engagement dans des initiatives en cours en 2024.

IA militaire

Au cours de la dernière décennie, les discussions internationales sur l'utilisation militaire de l'IA se sont principalement concentrées sur les systèmes d'armes autonomes (SAA), souvent caractérisés comme des systèmes d'armes capables, une fois activés, de sélectionner et d'engager des cibles sans intervention humaine. Depuis 2023, toutefois, les débats se sont élargis à d'autres applications militaires de l'IA, notamment dans les domaines du ciblage, de la planification et de l'analyse du renseignement, au travers de ce que l'on appelle communément des systèmes d'aide à la décision basés sur l'IA. Les usages signalés de l'IA dans les conflits armés actuels, en particulier à Gaza et en Ukraine, montrent que l'IA militaire constitue une préoccupation urgente pour les décideurs.

Trois thèmes ont été au centre des discussions lors des réunions 2024 du groupe d'experts gouvernementaux sur les « systèmes d'armes létales autonomes » (SALA) : les caractéristiques et définitions des SALA, l'application du droit international humanitaire (DIH) et les mesures pour assurer le respect du DIH et atténuer les risques.

PRINCIPAUX DOCUMENTS DE GOUVERNANCE DE L'IA ADOPTÉS EN 2024

- Règlement sur l'intelligence artificielle (AI Act) : première réglementation contraignante spécifiquement consacrée à l'IA, adoptée par l'Union européenne en mars.
- Déclaration ministérielle de Séoul pour une IA sûre, novatrice et inclusive : approuvée conjointement par 27 États et l'UE lors du Sommet de Séoul sur la sécurité de l'IA en mai.
- « Plan d'action » pour une IA militaire responsable : adopté par 63 États lors du deuxième Sommet international sur l'intelligence artificielle responsable dans le domaine militaire (REAIM 2024) à Séoul en septembre.
- Pacte pour l'avenir et Pacte numérique mondial : adoptés au Sommet des Nations unies pour l'avenir en septembre. Les deux documents incluent plusieurs engagements relatifs à la gouvernance de l'IA.
- Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur les implications de l'IA dans le domaine militaire pour la paix et la sécurité internationales : adoptée à la Première Commission en décembre.

IA civile

Les développements de l'IA civile peuvent également poser des risques pour la paix et la sécurité. Certains modèles d'IA pourraient aider des acteurs malveillants à accéder à des connaissances critiques pour développer et utiliser des armes prohibées. L'IA accroît en outre les capacités et abaisse les barrières d'entrée permettant aux cybercriminels et aux pirates informatiques de mener des opérations nuisibles. De plus, les outils d'IA générative peuvent être utilisés de manière abusive pour diffuser de la désinformation. Les États ont cherché à atténuer ces risques dans divers forums en 2024. Parmi les efforts multilatéraux notables figuraient les processus dirigés par les Nations unies sur la gouvernance technologique et le Sommet sur la sécurité de l'IA (AI Safety Summit). ●



13. MENACES CYBER ET NUMÉRIQUES

Le domaine cybernétique évolue constamment, de même que son impact sur la géopolitique mondiale. 2024 a été une année charnière pour la gouvernance numérique et cyber, plusieurs processus diplomatiques multilatéraux ayant abouti à l'adoption de nouveaux instruments et cadres. D'autres efforts de gouvernance se sont concentrés sur des menaces cyber spécifiques ou sur l'amélioration de la coopération régionale.

Tendances cyber

Les menaces cyber ont évolué sur plusieurs fronts et de diverses manières en 2024. Les zones de conflit en Israël-Gaza, au Soudan et en Ukraine ont, par exemple, été le théâtre d'opérations cyber de différentes formes, allant d'attaques contre des infrastructures critiques à des campagnes d'influence. Les attaques par rançongiciels se sont intensifiées à l'échelle mondiale, avec un ciblage particulier des systèmes de santé. Des opérations d'escroquerie numérique d'une ampleur inédite ont émergé à partir de « centres d'arnaque » dans la région indo-pacifique. De grandes campagnes d'espionnage ont révélé des vulnérabilités critiques dans les réseaux de télécommunications et gouvernementaux, tandis que plusieurs incidents de dommages aux câbles sous-marins ont mis en évidence la fragilité de la connectivité mondiale. Les nombreuses élections de l'année ont subi de vastes interférences par des attaques par déni de service distribué (DDoS) et des opérations d'influence. Les technologies d'intelligence artificielle ont transformé le paysage de la cybersécurité et sont devenues un point central des politiques et des efforts de gouvernance.

Gouvernance cyber

La gouvernance cyber a continué d'évoluer sous la forme d'un patchwork d'initiatives

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

En décembre 2024, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté par consensus la Convention des Nations unies contre la cybercriminalité. Il s'agit du premier instrument juridiquement contraignant de l'ONU traitant des questions cyber et du premier traité de justice pénale internationale négocié depuis plus de 20 ans. Il établit un cadre de coopération internationale pour la prévention, l'enquête et la poursuite des cybercrimes. Certains critiques s'inquiètent du fait que certaines dispositions larges du traité puissent porter atteinte à la vie privée et à la liberté d'expression et être utilisées à des fins de répression politique.

mises en œuvre à plusieurs niveaux et impliquant de multiples acteurs. L'année a été marquée par des avancées importantes dans les efforts menés par les Nations unies, avec l'adoption de la Convention des Nations unies contre la cybercriminalité et du Pacte pour l'avenir avec son Pacte numérique mondial annexé. Le groupe de travail à composition non limitée (OEWG) sur les technologies de l'information et de la communication a produit un troisième rapport consensuel, mais des divisions fondamentales persistent entre les États plaidant pour de nouveaux accords juridiquement contraignants et ceux mettant l'accent sur la mise en œuvre du droit et des normes existants. Ces divergences devraient influencer les décisions sur l'avenir de la gouvernance de la cybersécurité à l'ONU en 2025, lorsque le mandat de l'OEWG expirera.

Au-delà des cadres institutionnels formels, des coalitions régionales ou d'États partageant les mêmes vues ont émergé pour répondre à des défis et contextes spécifiques. Le « Pall Mall Process » a été lancé en 2024 avec un accent sur les outils commerciaux d'intrusion cyber, tandis que l'Initiative internationale de lutte contre les rançongiciels a accueilli de nouveaux membres au cours de l'année. ●



14. GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ SPATIALE

L'espace extra-atmosphérique est utilisé à des fins militaires depuis le début de l'ère spatiale. Cependant, dans le contexte géopolitique actuel, la compétition accrue et l'intensification des tensions liées aux activités spatiales posent des menaces croissantes aux systèmes spatiaux. En 2024, par exemple, plusieurs États ont continué à manifester de l'intérêt pour le développement de capacités antispatiales susceptibles d'attaquer des systèmes spatiaux. Ces nouvelles menaces sont particulièrement préoccupantes, compte tenu de la croissance parallèle des activités spatiales civiles et de la dépendance accrue des sociétés aux systèmes spatiaux.

L'espace à des fins militaires

De nombreux incidents d'interférence avec des systèmes spatiaux ont été signalés en 2024 lors des guerres en Europe et au Moyen-Orient. Ces interférences ont eu un impact significatif sur les utilisateurs civils, notamment en perturbant les services de navigation par satellite et en provoquant la déviation du trafic aérien. Le rôle de l'espace à des fins militaires, y compris dans les guerres contemporaines, est devenu plus marqué avec la fourniture par SpaceX de satellites de communication Starlink aux utilisateurs civils et militaires en Ukraine, et avec l'imagerie satellitaire de Planet Labs illustrant l'ampleur des destructions causées par les bombardements israéliens sur Gaza. De plus, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) a commencé à prendre des mesures pour protéger les partenaires industriels qui fournissent des services spatiaux à l'alliance et a indiqué qu'une stratégie spatiale commerciale officielle de l'OTAN serait publiée en 2025.

PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT UNE ARME NUCLÉAIRE ANTISATELLITE RUSSE

En février 2024, des rapports provenant des États-Unis ont affirmé que la Russie développait une nouvelle arme nucléaire capable de cibler des satellites. Ces informations ont conduit à des projets de résolution concurrents au Conseil de sécurité de l'ONU, qui n'ont pas été adoptés. Cependant, la question a ensuite été soulevée à l'Assemblée générale de l'ONU, où une résolution réaffirmant les obligations de ne pas placer de telles armes dans l'espace et exhortant les États à s'abstenir de les développer a été adoptée avec succès.

Discussions multilatérales sur la sécurité spatiale

Un renforcement de la réglementation de l'espace extra-atmosphérique est nécessaire pour assurer la stabilité, prévenir les escalades involontaires et protéger les utilisateurs civils. Dans une avancée positive, le plus récent processus onusien sur la sécurité spatiale – un groupe d'experts gouvernementaux (GGE) sur les mesures pratiques pour prévenir une course aux armements dans l'espace (PAROS) – a adopté un rapport par consensus. Deux autres processus onusiens proposés en 2023, qui visaient à établir simultanément des groupes de travail à composition non limitée (OEWG), ont été fusionnés en un seul processus par une décision de l'Assemblée générale de l'ONU en 2024.

Lors des sessions du nouvel OEWG en 2025, les États auront l'opportunité de préciser les principes du droit spatial et de chercher à définir – ou du moins à parvenir à une interprétation commune de – certains termes des traités spatiaux. L'échange de vues sur le rôle des systèmes spatiaux dans les infrastructures critiques pourrait être une première étape vers des discussions sur la résilience de ces systèmes face aux attaques ou aux interférences. ●



15. CONTRÔLES DU DOUBLE USAGE ET DU COMMERCE DES ARMES

L'ensemble des instruments mondiaux, multilatéraux et régionaux visant à établir et promouvoir des normes convenues pour les contrôles sur le commerce des articles militaires et à double usage est resté soumis à de fortes pressions en 2024, en raison des tensions géopolitiques, des conflits armés et des progrès rapides dans des domaines technologiques clés. Les États agissent de plus en plus de manière unilatérale ou par le biais de cadres alternatifs lorsqu'ils créent de nouveaux contrôles sur les transferts d'articles ou restreignent les transferts vers certaines destinations. Cependant, aucun effort significatif n'a été entrepris pour démanteler les instruments existants, ce qui montre que de nombreux États continuent à leur accorder de l'importance.

Le Traité sur le commerce des armes

Dix ans après son entrée en vigueur, le Traité de 2013 sur le commerce des armes (TCA) n'a pas encore atteint certains des objectifs que de nombreux États et organisations non gouvernementales espéraient. Plusieurs grands exportateurs et importateurs d'armes n'ont toujours pas rejoint le traité et il existe des lacunes notables en ce qui concerne le nombre de rapports initiaux et annuels soumis par les États. Cependant, les discussions substantielles tenues en 2024 sur les transferts d'armes vers Israël ont montré que le TCA peut offrir un espace de débat approfondi sur la manière dont les États appliquent le traité lorsqu'ils évaluent les exportations d'armes vers une destination particulière. De plus, la déclaration politique adoptée pour marquer le 10e anniversaire du traité pourrait lancer une discussion importante sur les orientations futures du TCA.

EMBARGO SUR LES ARMES, ONU ET UE, EN VIGUEUR, 2024

Nations unies (13 embargos)

- Afghanistan (FNG : Taliban)
- République centrafricaine (partiel ; FNG)
- République démocratique du Congo (FNG)
- Haïti (FNG)
- Irak (FNG)
- EIIL (Daech), al-Qaïda et individus et entités associés (FNG)
- Corée du Nord
- Liban (FNG)
- Libye (partiel ; FNG)
- Somalie (FNG)
- Soudan du Sud (partiel ; FNG)
- Soudan (partiel : Darfour)
- Yémen (FNG)

Union européenne (22 embargos)

- Mises en œuvre des embargos de l'ONU (11) :
- Afghanistan (FNG : Taliban)
 - République centrafricaine (partiel ; FNG)
 - République démocratique du Congo (partiel ; FNG)
 - Haïti (FNG)
 - Irak (FNG)
 - EIIL (Daech), al-Qaïda et individus et entités associés (FNG)
 - Corée du Nord
 - Liban (FNG)
 - Libye (partiel ; FNG)
 - Somalie (FNG)
 - Yémen (FNG)
- Embargos de l'UE plus étendus que leur contrepartie onusienne (2) :
- Soudan du Sud
 - Soudan
- Embargos sans contrepartie onusienne (9) :
- Bélarus
 - Chine
 - Égypte
 - Iran
 - Myanmar
 - Russie
 - Syrie
 - Venezuela
 - Zimbabwe

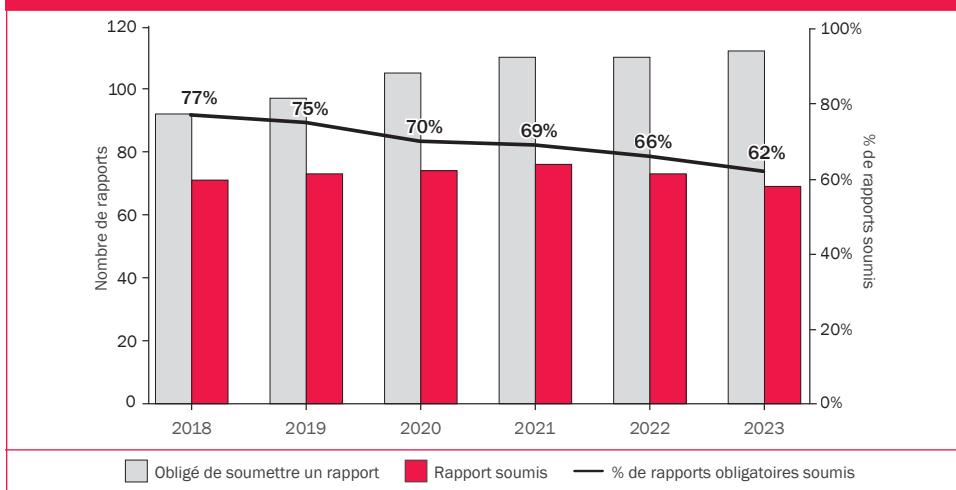
EEIL = État islamique en Irak et au Levant ;
FNG = forces non gouvernementales ; partiel = embargo autorisant les transferts d'armes au gouvernement de l'État cible si certaines conditions sont remplies.

Embargos multilatéraux sur les armes

En 2024, 13 embargos des Nations unies et 22 embargos de l'Union européenne (UE) étaient en vigueur. La Coalition mondiale pour le contrôle des exportations, un groupe de 39 États créé en 2022, a cherché à élargir et mettre en œuvre ses embargos sur le Bélarus et la Russie. Aucun nouvel embargo multilatéral sur les armes n'a été imposé. De profondes divergences persistent quant à l'imposition, au maintien et au respect des embargos onusiens. Les États-Unis et plusieurs pays européens se sont opposés à l'adoption d'un embargo sur Israël, demandé par la majorité des États à l'Assemblée générale de l'ONU. Des éléments ont montré clairement l'existence de trans-



NOMBRE D'ÉTATS PARTIES AU TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES AYANT SOUMIS DES RAPPORTS ANNUELS, 2018-23



ferts d'armes importants vers la Libye et le Yémen en violation des embargos multilatéraux, tandis que la Russie a ouvertement violé l'embargo de l'ONU sur la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) et a opposé son veto à la poursuite des travaux du panel d'experts onusien chargé de son suivi. Cependant, le soutien de la Russie et de la Chine au maintien de l'embargo sur le Soudan (Darfour) a montré qu'il existe des cas où ces instruments sont jugés légitimes et nécessaires.

Régimes de contrôle des exportations

Les répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont continué d'affecter, à des degrés divers, le travail des régimes multilatéraux de contrôle des exportations – le Groupe Australie (sur les armes chimiques et biologiques), le Régime de contrôle de la technologie des missiles, le Groupe des fournisseurs nucléaires et l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage. La troisième résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur la « coopération internationale sur les utilisations pacifiques »

adoptée en 2024 a également mis en lumière les critiques de nombreux États à l'égard de ces régimes et des mesures nationales de contrôle des exportations. Malgré ces défis, les régimes ont néanmoins pu procéder à des mises à jour progressives des listes de contrôle et à faire avancer les discussions techniques.

Contrôles de l'UE

En 2024, l'Union européenne a pris des mesures pour renforcer son cadre juridique commun sur le contrôle des exportations, du courtage, du transit et du transbordement des articles militaires et à double usage. La Commission européenne a proposé un ensemble de mesures visant à créer un contrôle plus harmonisé dans le cadre du règlement de l'UE sur le double usage et du règlement de l'UE sur le filtrage des investissements directs étrangers, afin de soutenir la Stratégie de sécurité économique de l'UE de 2023 et de répondre aux défis auxquels est confronté le travail des régimes multilatéraux de contrôle des exportations. Un examen de la position commune de l'UE sur les exportations d'armes, qui devait s'achever fin 2024, s'est poursuivi en 2025. ●



ANNEXES

Accords de contrôle des armements et de désarmement en vigueur, 1er janvier 2025

- 1925 Protocole concernant la prohibition de l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires, et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève de 1925)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Convention sur le génocide)
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre ; et Protocoles additionnels I et II de 1977 relatifs à la protection des victimes des conflits armés internationaux et non internationaux
- 1959 Traité sur l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires, TPT)
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (Traité de l'espace)
- 1967 Traité visant à l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol (Traité des fonds marins)
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et à toxines et sur leur destruction (CIAB)
- 1974 Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires (Traité de seuil, TTBT)
- 1976 Traité sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques (Traité sur les explosions pacifiques, PNET)
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (Convention ENMOD)
- 1980 Convention sur la protection physique des matières et installations nucléaires
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets excessivement traumatisants ou frappant sans discrimination (Convention CCAC ou Convention sur les armes inhumaines)
- 1985 Traité instituant une zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud (Traité de Rarotonga)
- 1990 Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE)
- 1992 Traité « Ciel ouvert »
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (Convention sur les armes chimiques, CAC)
- 1995 Traité instituant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok)
- 1996 Traité instituant une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba)
- 1996 Accord sur le contrôle des armements sous-régional (Accord de Florence)
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et autres matériels connexes (CIFTA)
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Convention d'Ottawa ou Convention MAP)
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence dans les acquisitions d'armes classiques
- 2001 Protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)



- 2004 Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la région des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique
- 2006 Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes
- 2006 Traité instituant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (Traité de Semipalatinsk)
- 2008 Convention sur les armes à sous-munitions (Convention sur les armes à sous-munitions, CCM)
- 2010 Traité sur des mesures pour la poursuite de la réduction et la limitation des armes stratégiques offensives (New START)
- 2010 Convention de Kinshasa sur le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage
- 2011 Document de Vienne 2011 sur les mesures de confiance et de sécurité
- 2013 Traité sur le commerce des armes (TCA)
- 2017 Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

Accords non encore en vigueur, 1er janvier

- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)
- 1999 Accord sur l'adaptation du Traité FCE

Organismes de coopération en matière de sécurité

Développements en 2024 : Les Îles Cook et la Somalie ont rejoint l'Agence internationale de l'énergie atomique ; la participation à l'Union africaine a été suspendue pour un nombre record de six pays membres à la suite de coups d'État militaires ; l'Arménie a suspendu sa participation à l'Organisation du traité de sécurité collective ; la Suède a officiellement rejoint l'Organisation du traité de l'Atlantique nord ; le Bélarus a rejoint l'Organisation de coopération de Shanghai ; et le Qatar a rejoint le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques. ●

CHRONOLOGIE 2024, ÉVÉNEMENTS SÉLECTIONNÉS

- 11 janv. Le Royaume-Uni et les États-Unis lancent des frappes aériennes contre les Houthis soutenus par l'Iran au Yémen en représailles aux attaques contre des navires en mer Rouge.
- 17 fév. L'Ukraine se retire de la ville clé d'Avdiivka, invoquant un manque d'armes fournies par l'Occident.
- 28 mars La Russie utilise son veto au Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre fin aux travaux du panel d'experts chargé de surveiller l'embargo onusien sur les armes visant la Corée du Nord.
- 1er avr. Sept travailleurs humanitaires sont tués dans une attaque israélienne à Gaza, ce qui a conduit le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu à présenter des excuses.
- 16 mai La Russie lance un satellite en orbite terrestre basse que les États-Unis estiment être une arme antispatiale. La Russie rejette cette accusation.
- 26 juin Le Premier ministre néerlandais sortant Mark Rutte est nommé secrétaire général de l'OTAN.
- 22 juil. Journée la plus chaude jamais enregistrée sur Terre, avec une température moyenne mondiale de 17,16 °C, dépassant le record précédent établi le 6 juillet 2023 (17,08 °C).
- 10 août Une frappe aérienne israélienne sur une école et une mosquée abritant des personnes déplacées à Gaza, présentées comme un poste de commandement du Hamas, tue au moins 93 personnes.
- 6 sept. La Lituanie soumet son instrument de retrait de la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions.
- 21 oct. La Chine et l'Inde conviennent d'apaiser les tensions le long de leur frontière contestée, après un face-à-face militaire de quatre ans.
- 27 nov. Un cessez-le-feu est conclu entre Israël et le Hezbollah, négocié par la France et les États-Unis.
- 8 déc. Le président syrien Bachar al-Assad démissionne et fuit à Moscou après que les forces rebelles ont pénétré dans Damas.



OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS / CDRPC

Fondé en 1984 à Lyon, l'Observatoire des armements est un centre indépendant d'expertise et de ressource spécialisé dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Nos axes d'expertise et d'intervention principaux sont le renforcement du contrôle démocratique de l'industrie et des transferts d'armement, et l'élimination des armes nucléaires ainsi que la reconnaissance de leurs conséquences sanitaires et environnementales pour les populations.

L'Observatoire intervient dans de nombreux colloques et conférences pour favoriser le débat et l'engagement du plus grand nombre et publie différentes études. Le centre de documentation est ouvert au public sur rendez-vous. Les archives contiennent des pièces uniques à disposition des étudiants, des chercheurs, des journalistes et des citoyens souhaitant s'informer.

Retrouvez toutes nos analyses, notre actualité : <https://www.obsarm.info>

Dernières publications

- « Comment la France coopère avec Israël », *Les Notes de l'Observatoire* n° 8, juin 2025, 24 pages, <https://www.obsarm.info/spip.php?article698>
- « 1984-2024 – Agir pour désarmer », numéro spécial 40 ans, *Damoclès* n° 171-174, 40 pages, <https://www.obsarm.info/spip.php?article678>
- « Guerre en Ukraine : comment la France contourne l'embargo sur la Russie », *Les Notes de l'Observatoire* n° 7, juin 2023, 20 pages, <https://www.obsarm.info/spip.php?article560>
- « La guerre se fabrique près de chez nous : entreprises d'armement en Auvergne-Rhône-Alpes », *Les Notes de l'Observatoire* n° 6, mai 2022, 28 pages, <https://www.obsarm.info/spip.php?article383>



Observatoire des armements / CDRPC

187, montée de Choulans, 69005 Lyon, France

Tél.: +33 (0) 4 78 36 93 03

E-mail: relais@obsarm.info

Web: www.obsarm.info



BASES DE DONNÉES DU SIPRI

- SIPRI Military Expenditure Database (dépenses militaires)
- SIPRI Arms Industry Database (industrie de l'armement)
- SIPRI Arms Transfers Database (transferts d'armements)
- SIPRI Arms Embargoes Database (embargos sur les armes)
- SIPRI National Reports Database (rapports nationaux)
- SIPRI Multilateral Peace Operations Database (opérations de paix multilatérales)

Les bases de données du SIPRI sont accessibles sur le site Internet du SIPRI :

www.sipri.org/databases

COMMANDER LE *SIPRI YEARBOOK 2025*

SIPRI Yearbook 2025: Armaments, Disarmament and International Security

Imprimé et publié en ligne par Oxford University Press

ISBN 978-0-19-897979-1

Pour de plus amples informations, consulter **www.sipriyearbook.org**



**STOCKHOLM INTERNATIONAL
PEACE RESEARCH INSTITUTE**

Signalistgatan 9
SE-169 72 Solna, Sweden
Telephone: +46 8 655 97 00
Email: sipri@sipri.org
Internet: www.sipri.org



SIPRI YEARBOOK 2025

Armaments, Disarmament and International Security

Le *SIPRI Yearbook* est une source autorisée et indépendante de données et d'analyses sur les armements, le désarmement et la sécurité internationale. Il donne un aperçu des évolutions suivantes : dépenses militaires, production et commerce des armes, armes et technologie, conflits armés et gestion des conflits, ainsi que des efforts de maîtrise des armes conventionnelles, nucléaires, chimiques et biologiques.

Cette brochure résume la 56e édition de l'annuaire du SIPRI, qui couvre les développements survenus en 2024, notamment :

- *Les conflits armés et la gestion des conflits*, avec un aperçu des développements mondiaux et régionaux dans les conflits armés et les processus de paix.
- *Les dépenses militaires, les transferts internationaux d'armes et l'évolution de leur production d'armes*, y compris les conséquences de l'élargissement des guerres en Europe et au Moyen-Orient et les tensions géopolitiques actuelles.
- *La prolifération des missiles et des drones*, en particulier leur utilisation dans la guerre russo-ukrainienne.
- *Les forces nucléaires mondiales*, en mettant en évidence les tendances de modernisation nucléaire au sein des neuf États dotés d'armes nucléaires, ainsi que l'évolution des doctrines nucléaires et les développements en matière de partage nucléaire.
- *La maîtrise des armes nucléaires*, avec un dialogue impliquant la Chine, la Russie et les États-Unis et dans le cadre de traités multilatéraux, ainsi que les défis régionaux en matière de désarmement et de non-prolifération, et les attaques contre les centrales nucléaires ukrainiennes.
- *Les menaces chimiques et biologiques pour la sécurité*, avec notamment une enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques et biologiques et les développements dans les instruments juridiques internationaux contre la guerre chimique et biologique.
- *La maîtrise des armes conventionnelles et la réglementation des armes inhumaines*, notamment les armes à sous-munitions, les armes explosives dans les zones peuplées, les mines terrestres et les armes légères et de petit calibre.
- *La gouvernance internationale de l'intelligence artificielle, du cyberspace et de la sécurité spatiale*, avec un accent particulier sur les systèmes d'armes autonomes.
- *Les contrôles du commerce des armes et des biens à double usage*, notamment les développements du Traité sur le commerce des armes, les embargos multilatéraux sur les armes et les régimes de contrôle des exportations, ainsi que le cadre juridique de l'Union européenne pour ces contrôles.

Cette brochure contient également des annexes mises à jour répertoriant les accords de maîtrise des armements et de désarmement, les organismes internationaux de coopération en matière de sécurité et les événements clés de 2024.